

Inauguration des quais réaménagés et de l'esplanade Simone et Antoine VEIL

Vendredi 24 mai 2019, à 19h, Théâtre de verdure

Chers élus, chers collègues,
Chers Sénonais, chères Sénonaises,
Cher Pierre-François VEIL,

Je suis très heureuse, avec l'ensemble du conseil municipal, de vous accueillir sur le théâtre de verdure.

On en parlait depuis longtemps. L'aménagement des quais est désormais une réalité.

Les berges de l'Yonne s'offrent un visage nouveau, plus avenant, plus ouvert et notre ville voit sa physionomie profondément transformée. La boucle des promenades est achevée : c'est désormais un circuit complet de déambulation tout autour de l'amande qui est offert aux promeneurs et sportifs. C'est un nouvel espace d'attractivité qui est créé : le flux généré va, nous l'espérons, redynamiser tout le secteur dit « du bas de la grande rue » ainsi que l'île d'Yonne. A la fin de l'été, la halte fluviale sera achevée : un ponton de 120 mètres viendra accueillir péniches et bateaux de plaisance qui font escale dans la cité de Brennus.

C'est aussi tout le pays sénonais qui bénéficie de ces quais. D'ici quelques mois, les berges aménagées iront de Saint-Denis-lès-Sens jusqu'à Armeau. Napoléon disait que Paris, Rouen et Le Havre constituaient une grande ville dont la Seine était la grande rue. N'ayons pas peur de soutenir la comparaison : **l'Yonne est désormais la rue principale de la Communauté d'agglomération du Grand Sénonais.**

Oui, ces quais réaménagés sont le signe le plus évident des importantes transformations qu'ont connues notre ville et notre agglomération ces dernières années. Ils sont le signe du réveil de notre ville et de son entrée dans le XXI^e siècle. Ces quais ne sont plus seulement un axe de circulation désormais ouvert aux mobilités douces, ils sont aussi un espace de rencontres, un nouveau terrain de loisir, un nouveau lieu de contemplation de notre patrimoine.

*

Ce projet, pensé dans toutes ses dimensions et à toutes les échelles (le quartier, la ville, le territoire) a su emporter avec lui l'adhésion de nos partenaires. **L'Union européenne, au titre du FEDER, a considéré ce projet comme exemplaire et nous a donc versé 936 990 € (37%). La région Bourgogne-Franche-Comté**

345 340 € (13,5%) et l'Etat 401 170€ (16%). Au total, ce projet de 2,5 millions d'euros aura été subventionné à plus de 66% !

C'est un projet qui avant même son achèvement a obtenu une importante reconnaissance nationale. Deux prix nationaux sont d'ores et déjà venus couronner ce chantier. Nous avons obtenu le trophée spécial Fimbacte de l'innovation publique et du cadre de vie en 2017 et le trophée Eco Action 2018 pour le cadre de vie. Mais à mes yeux la plus belle des récompenses demeure celle des Sénonais eux-mêmes qui sont venus suivre la progression du chantier dès le début des travaux et qui sont venus s'installer en masse au bord de l'eau dès les premiers redoux de l'hiver. En un rien de temps, ce nouvel équipement a été adopté.

Ce projet a aussi été un catalyseur : **c'est en large partie grâce à cette démarche offensive pour redynamiser notre ville et renforcer son attractivité que nous avons été retenus au programme « Action cœur de ville »** : ce plan gouvernemental permet à notre ville de bénéficier d'une expertise et de moyens d'ampleur pour revaloriser notre cœur de ville.

Dernièrement, **nous avons remis aux services de l'Etat un énorme dossier qui contient toutes nos propositions pour transformer durablement, dans les 10 ou 12 prochaines années, le quartier des Arènes et celui des Champs-Plaisants, dans le cadre du nouveau programme de renouvellement urbain porté par l'Etat.**

Nous venons d'intégrer le programme « Territoires d'industrie. » Grâce à ce programme gouvernemental, nous pourrions bénéficier de l'expertise d'importants acteurs nationaux dans le cadre de la transition numérique et de la transition écologique.

Nous veillons aussi à créer du lien entre les différentes parties de la ville. Pour travailler cette continuité urbaine, nous avons donc adopté, élus et services, une logique de travail en transversalité, afin que les compétences des uns et des autres bénéficient à l'ensemble des projets et que les talents s'additionnent.

Nous avons également fait le choix d'un certain regard, en intégrant dans nos services une architecte, afin de garantir un lien toujours plus étroit entre la conception et la réalisation, entre l'élaboration des grands projets et la conduite des grands travaux. Après la conception des quais, c'est qui a dessiné les Espaces culturels Savinien et la place Drapès. **Son travail, son regard, sa sensibilité garantissent la continuité et l'unité de la trame urbaine. Avec sobriété, elle préserve et restaure l'identité sénonaise de la ville et les qualités propres de ces lieux, tout en leur donnant une signature moderne qui jusqu'à présent leur faisait défaut.**

Nous continuons à décliner ce regard, à tisser cette trame urbaine et architecturale qui donne son harmonie au nouveau visage de notre ville, en procédant à de nouvelles rénovations de places dans la ville. D'ici la fin de l'année, la place du Tau, la place Charles Michel, la place Savinien le Jeune ainsi que le parvis de la salle des fêtes seront à leur tour transformés, dans le même esprit que ces quais et toujours avec un aussi fort investissement de nos services à toutes les étapes du projet.

L'aménagement de ces quais fut en effet une belle aventure qui a mobilisé tous les talents et les énergies de la collectivité. Un grand merci aux services techniques qui ont travaillé au réaménagement de ces quais : tous y ont participé, voirie, espaces verts, grands travaux, propreté, etc. Un grand merci aux services financiers et au service du pilotage et de la stratégie territoriale qui ont monté les dossiers de subventions. Un grand merci à toutes celles et ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réussite de ce projet.

Un grand bravo au service évènementiel qui a préparé tout un programme d'animations pour le week-end le long de ces quais : sport, danse, spectacles et autres animations qui s'adressent à toute la population, de 7 à 77 ans. Et un salut amical à l'orchestre d'harmonie du Grand Sénonais qui est toujours présent aux grands rendez-vous de notre ville.

*

Au fil des années, j'ai acquis la conviction que la politique n'est pas seulement un art de la transformation, elle est aussi (et peut-être surtout) un art de la transmission. La politique, qu'elle se fasse à l'échelle d'une ville, d'un pays ou d'un continent, consiste à choisir collectivement ce que nous voulons léguer à nos enfants, ce que nous voulons conserver de nos aînés.

C'est ce projet qui nous a guidés dans la transformation de nos quais. Nous avons souhaité redonner l'Yonne aux Sénonais. Au-delà de la formule, il y a ce désir d'offrir à notre ville un nouvel espace de sociabilité, un nouveau point de rencontre, un nouveau lieu de souvenirs. Ce théâtre de verdure accueillera à l'avenir des animations et des spectacles. Tout le long de cette esplanade, les Sénonais pourront admirer leur patrimoine : ce fleuve qui constitue la richesse du pays icaunais au point d'avoir donné son nom à notre département, le vieux pont édifié par Lucien Cornet un des maires bâtisseurs de cette ville, notre palais de justice qui abrita Saint-Louis et Marguerite de Provence lors de leur nuit de noces et cette magnifique église Saint-Maurice paroisse historique des marinières et des pêcheurs.

Demain, de petits Sénonais feront leurs premiers pas sur ces quais, sous le regard émerveillé de leurs parents. **Demain, de jeunes enfants apprendront à faire du**

vélo le long de ces berges, avant de s'élaner le long de l'itinéraire cyclable qui va de Saint-Denis jusqu'à Armeau en longeant le fleuve. Demain, des amitiés indéfectibles se noueront sur les marches du théâtre de verdure, au gré des rencontres et des animations. Demain, sur les bancs et les sièges qui jalonnent cette promenade, nos aînés se remémoreront leurs souvenirs passés et les transformations successives de Sens.

Demain, de jeunes parents raconteront à leurs enfants curieux l'histoire de ces deux illustres personnes qui ont donné leur nom à cette esplanade, Simone et Antoine VEIL. Ils leur raconteront alors l'histoire de cet homme et de cette femme. Ils leur raconteront que, durant la seconde Guerre Mondiale, Antoine VEIL s'est réfugié dans l'Yonne et a suivi une partie de sa scolarité au lycée Mallarmé de Sens et que des Sénonais, au péril de leur vie, ont fait preuve des plus grandes valeurs humanistes. Ils leur raconteront l'histoire de cette jeune fille qui connut l'horreur des camps et qui, devenue adulte, n'a jamais renoncé à se battre pour la dignité – et la dignité des femmes en particulier – et pour la paix en Europe au travers de ses engagements politiques. **Ils leur raconteront l'histoire formidable de cette femme, Simone VEIL, qui fut une grande ministre de la santé, la première présidente du Parlement européen, une illustre académicienne et surtout une inlassable maîtresse d'espérance.** Tout au long de sa riche carrière, elle porta une attention soutenue aux plus fragiles, comme lorsqu'elle vint à Sens visiter les équipements médicaux pour les handicapés. Aujourd'hui encore, expliqueront ces parents attentionnés à leurs enfants, **sa personnalité et son engagement demeurent une référence pour de nombreuses femmes.**

Ils leur raconteront les combats qu'ont menés conjointement Antoine et Simone VEIL, les causes qu'ils ont défendues chacun de leur côté en s'épaulant mutuellement. **Et surtout ils leur parleront de la force de ce couple qui a su résister à toutes les attaques et rester uni par-delà la mort.** Votre père, Antoine Veil avait eu ce trait d'esprit que m'a raconté Jean VEIL, votre frère « Ta mère ira au Panthéon, j'en suis sûr. Nous avons vécu 67 ans ensemble, ce serait bien que nous ne soyons pas séparés ! Trouve-nous un lit à deux places. »

Voilà pourquoi, cher Pierre-Françoise VEIL, nous sommes aujourd'hui très honorés et très émus, l'ensemble du conseil municipal et moi-même, de dédier à la mémoire commune de vos parents, Simone et Antoine VEIL cette esplanade. Cet écrin de verdure a pour vocation première d'être un lieu de partage, d'échange et de rencontres, mais aussi un espace propice à l'abandon contemplatif des berges de l'Yonne, du fleuve et du patrimoine de notre ville. Ces qualités, je n'en doute pas, seront sublimées par le souvenir de vos parents.

Selon la belle formule du philosophe Alain, il faut s'employer à « faire revivre ce qu'il y a de grand dans les morts et dans les grands morts. » Puisse cette esplanade au nom de vos parents contribuer à perpétuer leur souvenir. Que les enfants de Sens demain se souviennent des valeurs qui étaient les leurs et qu'ils s'en imprègnent : l'engagement, la sincérité, la fidélité, le sens du collectif, le respect de la personne humaine. Grâce à eux, ils seront des hommes et des femmes meilleurs.

Une plaque en leur mémoire a été gravée, représentant Simone et Antoine VEIL. Cher Pierre-François VEIL, nous allons la dévoiler ensemble.

[DEVOILEMENT DE LA PLAQUE]

Le dessin a été réalisé par notre architecte maison qui, non contente de redessiner la ville, est aussi une artiste accomplie. C'est avec beaucoup de plaisir que nous vous offrons le dessin original qui a été reproduit sur la plaque.

[REMISE DU CADEAU]

Je terminerai ce discours et laisserai ces quais réaménagés et cette nouvelle esplanade commencer leur histoire, en faisant miennes ces paroles de Simone VEIL. « La politique me passionne, mais, dès qu'elle devient politicienne, elle cesse de m'intéresser. » Aujourd'hui, quand je regarde ces quais aménagés, quand je fais l'inventaire de toutes leurs potentialités, **je suis heureuse et fière : tous ensemble, avec l'équipe municipale, les services mutualisés, les acteurs du territoire, nous avons contribué au bien commun, nous avons amélioré notre cadre de vie.**

Je laisse le mot de la fin à Simone VEIL avec cette citation qui sied à merveille à l'esprit de ce lieu : **« Aussi longtemps qu'on s'entend, qu'on partage, on vit ensemble. »**

Vive les quais de l'Yonne réaménagés !
Vive l'esplanade Simone et Antoine VEIL !
Vive Sens !